



JE SUIS MAJEUR ET MES PARENTS NE ME LAISSENT PAS LIRE MON COURRIER...

JE N'AI PAS DE DOMICILE...



MON CONJOINT LIT ET GARDE MON COURRIER SANS MON CONSENTEMENT...

JE NE PEUX PAS RECEVOIR MON COURRIER DE MANIÈRE STABLE ET CONFIDENTIELLE ?



JE VAIS AU CCAS DE MA VILLE POUR ME FAIRE **DOMICILIER**



AVEC UNE DOMICILIATION, JE PEUX FAIRE VALOIR **MES DROITS !**